Les Geckos verts exotiques

Parmis les reptiles introduits par l'homme sur l'île de La Réunion, cinq sont des geckos verts souvent confondus avec les deux espèces endémiques.

Le Grand gecko vert malgache *Phelsuma madagascariensis* (Gray, 1831)

Description: 20 à 28 cm. Vert à petites taches rouges dans le bas du dos; queue totalement verte. Introduit de Madagascar il a été relâché à partir d'élevage en 1994 à St André et en 1995 à La Montagne. Aujourd'hui il existe de nombreuses populations disséminées sur l'île.





Le Gecko vert poussière d'or *Phelsuma laticauda* (Mertens, 1964)

Description: 10,5 à 13 cm. Gecko vert à trois bandes rouges dans le bas du dos; queue tachée de jaune. Originaire de Madagascar, il a été introduit en 1975 dans les environs de St Gilles. Principalement réparti sur le littoral Ouest, on le retrouve fréquemment en milieu anthropisé dans les jardins, sur les Cocotiers, Bananiers et Vacoas.

Le Gecko vert de Maurice *Phelsuma cepediana* (Merrem, 1820)

Description: 12,5 à 14 cm. Nombreuses taches rouges sur le dessus du corps; queue verte à bleu annelée de rouge. Il est originaire de Maurice et a été introduit à Ste Marie vers 1960 puis à La Montagne.

Une population semble avoir disparue suite à l'épandage de produits phytosanitaires. La présence actuelle de l'espèce sur l'île est incertaine.





Le Gecko vert à ligne noire *Phelsuma lineata* (Boettger, 1913)

Description : 10,5 à 14 cm. Gecko vert avec une tache rouge entre les deux yeux et une autre sur le dos. Ligne noire caractéristique sur les flancs.

Introduit depuis Madagascar vers 1940, il existe aujourd'hui plusieurs populations sur l'ensemble de l'île. Il fréquente les habitations et les jardins.

Le Gecko vert des Seychelles *Phelsuma astriata* (Cheke, 1982)

Description : 12 cm. Coloration générale verte. Une fine ligne rouges et des taches parcourent la partie dorsale.

Probablement originaire des Seychelles, il a été découvert à la Possession en 2004. Il fréquente les arbres et arbustes des jardins, ainsi que les murs des maisons, les clôtures et les poteaux électriques.

Depuis la démoustication de 2006 il est devenu très rare.





